



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****23012442***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

16 JAN. 2023

Greff
TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAIN° d'entreprise : **0695 815 543****Nom**(en entier) : **Wallonie Picarde Ambulance**(en abrégé) : **WAPI Ambulance**Forme légale : **S.R.L.**Adresse complète du siège : **Rue du crétinier, 219 à 7712 Herseaux****Objet de l'acte : Modification du siège social****PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

En date 03/01/2023

Au siège social,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société Wallonie Picarde Ambulance SRL, ayant son siège social 7712 Herseaux, rue du crétinier 219.

BUREAU

La séance est ouverte à 16 H, sous la présidence de monsieur David LASSOIE.

Ordre du jour :**1. Modification du siège social de l'entreprise**

L'administrateur unique décide de modifier le siège social de sa société et de le transférer à l'adresse suivante :

Carrière Desmettre, 175 à 7712 Herseaux

Cette décision prend effet à dater du 1/1/2023.

VOTE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

2. Décision en ce qui concerne l'exécution des décisions prises

L'assemblée décide de procéder au dépôt au Greffe des décisions de la présente assemblée générale et à la publication au Moniteur Belge et à la Banque Carrefour Entreprises des décisions prises ci-avant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Fait à Herseaux, le 3 janvier 2023.

David LASSOIE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).